

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4213-2022
Phase 2 – Volet contrat GSR - NWNR

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR – CAUSE TARIFAIRE 2023-2024

ÉNERGIR S.E.C.

Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ), un Regroupement
comprenant les organismes suivants :
*l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et
de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)
et Énergie solaire Québec (ÉSQ).*

Intervenant

**APPROBATION DES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN
GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR) CONCLU AVEC NW NATURAL RENEWABLES
(NWNR)**

MÉMOIRE

VERSION CONFIDENTIELLE

CETTE PIÈCE EST DÉPOSÉE SOUS PLI CONFIDENTIEL

Jean Schiettekatte, Consultant en énergie
André Bélisle, Président de l'AQLPA
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur
Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)

10 juillet 2023

Pièce RTIEÉ-2 - Document 1

*Approbation des caractéristiques du Contrat d'approvisionnement GSR avec NW Natural Renewable (NWNR)
Mémoire – Version confidentielle*

*Jean Schiettekatte, Consultant en énergie, André Bélisle, M^e Dominique Neuman, Procureur
Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*